



BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE

conseil communal des enfants



Atelier lecture à la crèche par le Conseil Communal des Enfants



Visite des resto du cœur par le Conseil Communal des Enfants



Le Conseil Communal des Enfants photographié en mars 2022



Atelier bouturage par le Conseil Communal des Enfants



BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE

conseil communal des enfants

– CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Elu en 2018, le Conseil Communal des Enfants à repris du service le 16 janvier avec une première réunion de présentation des élus et de bilan des actions mises en place durant ces 2 dernières années. Chacun a également pu s'exprimer sur ses souhaits de futurs projets pour la commune : bike parc, jardin des écoliers, équipements sportifs, horaires de l'éclairage public...

Lors de la seconde réunion le 30 janvier, les conseillers ont travaillé par petits groupes pour approfondir leurs projets.

Ce travail se poursuit avec une réunion de travail toutes les 3 semaines.

Nul doute qu'avec toutes leurs bonnes idées et leur enthousiasme débordant, de beaux projets vont voir le jour grâce au Conseil Communal des Enfants.



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE



Création du jardin semi-sauvage des écoliers



Fresques du climat dans les écoles en 2022



Visite en mairie des écoles élémentaires



Concours de lecture à voix haute





Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE

CONCOURS de lecture à voix haute en partenariat avec les écoles et le Collège

La Lecture à Voix Haute (LVH) déjà pratiquée en cours de français dans nos écoles lentilloises est un exercice salutaire pour la mise en confiance des élèves et leur découverte agréable des livres et des auteurs.

Les 1er et 3 juin se sont déroulées à La Passerelle les finales du concours de lecture à voix haute, organisée par la Municipalité avec les professeurs des écoles élémentaires Le Pré-Berger et Jeanne d'Arc (CM1 et CM2) ainsi que le Collège Jacques Cœur (6e et 5e).

Chaque lecture présentée durait 2 minutes 30 maximum sur des thèmes libres.

Un jury mixte d'enseignants, de comédiens, d'élus et d'agents a récompensé les 6 gagnants à l'issue de leurs présentations.

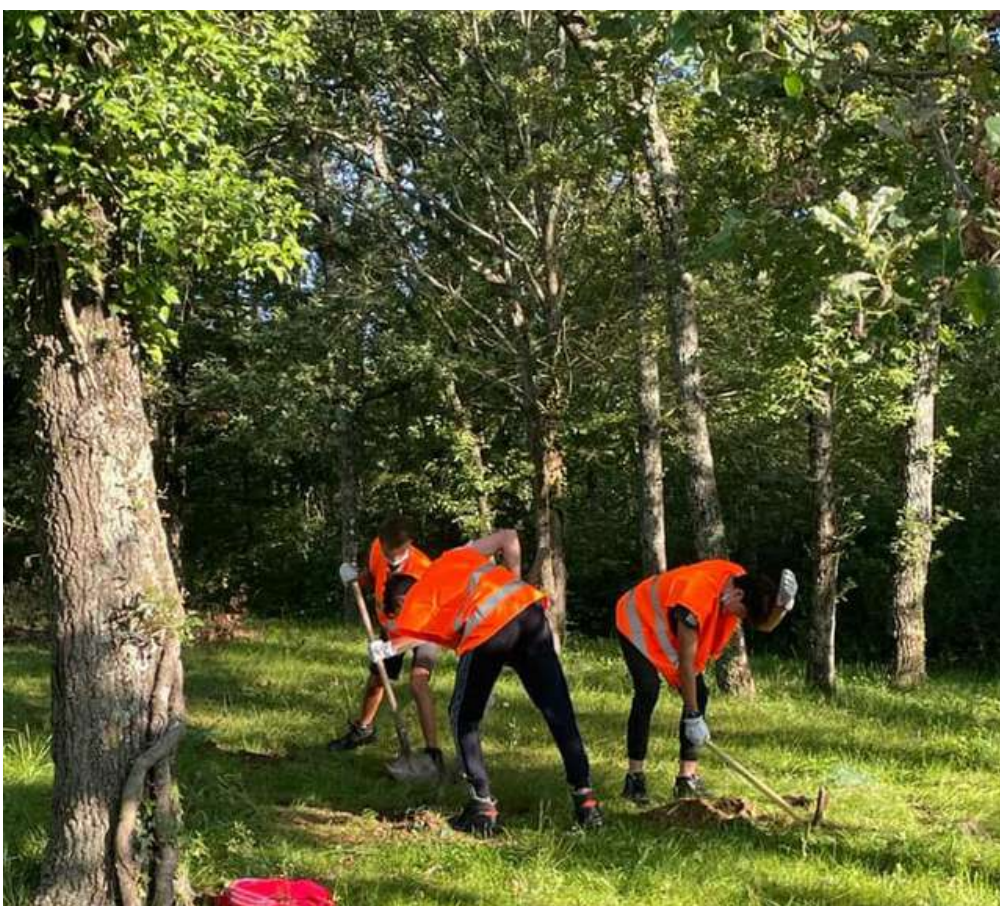




Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE



Chantiers jeunes



En quelques chiffres

- 17 nouvelles classes de cours dotées d'équipements informatiques performants,
- 1 bibliothèque,
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de réunion
- De nouvelles surfaces de jeux : une cour de récréation en partie couverte, des espaces plantés...
- Un futur « jardin des enfants »

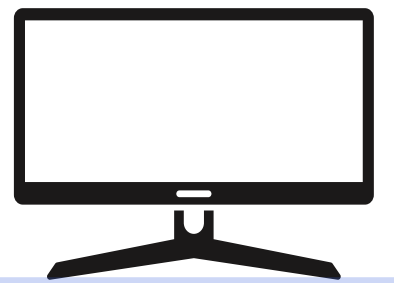
Fin des travaux de l'école élémentaire
en 2020



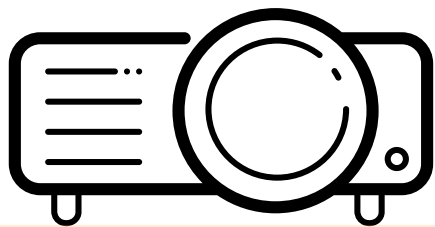
Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

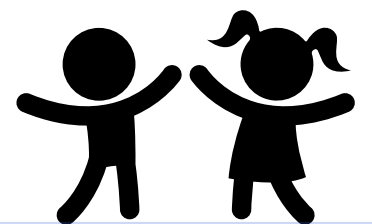
ENFANCE ET JEUNESSE



Achat de 22 chariots de 12 PC pour l'école élémentaire et accompagnement de l'école Jeanne d'arc pour bénéficier d'une subvention de l'Etat



Achat de VNI pour les classes de l'école élémentaire et de vidéo projecteurs pour les classes de maternelle



Soutenir les initiatives privées pour la petite enfance



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE

Retour sur le Noël des enfants lentillois

La municipalité avait prévu d'organiser un spectacle de Noël pour les enfants mais compte tenu de la crise sanitaire ce dernier a été annulé. On ne s'est pas laissé abattre, nos petits lentillois ont été sages cette année et ont bien mérité qu'on leur prête une attention. La municipalité était présente à la sortie des écoles vendredi 18 décembre pour distribuer aux plus de 700 enfants lentillois des trois écoles un petit sachet de chocolats fait maison par notre commerçante lentilloise Noëlle-Emeline. Vu les sourires, aucun doute, ils se sont régalés !





Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE

Depuis septembre 2023, la commune gère directement le service Pédiscolaire et le service de Restauration Scolaire des écoles Pré Berger et Clé Verte



SUPER PÉDIBUS



Inauguration de la nouvelle école élémentaire

Inscrivez-vous sur www.lentilly-pedibus.fr
Posez vos questions par email : pedibus.lentilly@gmail.com





Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENFANCE ET JEUNESSE



**JOBS
d'été**
Solidarité-Emplois

Accueil, accompagnement
Consultation d'offres d'emploi
Entretien avec des entreprises

N'oubliez pas votre CV

**Samedi 22 avril
de 9h à 13h**

Salle ancienne école élémentaire
20 rue de la gare - Lentilly

* Ouvert aux étudiants de 17 ans et plus



Plus d'infos,
04 78 44 67 42
ou jobdete@solidarite-emplois.com



**CHANTIERS
JEUNES**

Mission d'une semaine
pendant les vacances
scolaires pour les jeunes
de 14 à 17 ans

CONSTRUCTION / NETTOYAGE
PEINTURE / RANGEMENT



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉNIORS ET ACCESSIBILITÉ



Vacances séniors 2023



Repas des aînés 2023



Comité des sages



Colis tête blanches



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉNIORS ET ACCESSIBILITÉ

Un service de transport est proposé par le C.C.A.S. aux personnes âgées ou aux personnes n'ayant pas de moyen de transport pour se rendre au marché le mercredi matin.

Pour profiter de ce service gratuit, qui fonctionne de 8h30 à 12h le mercredi, n'hésitez pas à contacter la mairie au 06 17 56 98 36.



Favoriser la construction de logements adaptés.

Tanneries : projet de 11 logements

Joyeux Noël
CHÈQUE CADEAU
« Têtes blanches de Lentilly »

Valeur 5€
Valable chez les commerçants partenaires - jusqu'au 30 juin 2021
POUR TOUT ACHAT MINIMUM DE 5 EUROS (liste des participants au verso)

Offert par le CCAS LENTILLY

Opération chèques cadeaux de Noël pour les têtes blanches de Lentilly en 2021



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

VOIRIES



Enrobé de la Madone



Chemin de la Rivoire



Chemin des Terres/Chemin du Guéret



RD7-Poirier



BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉCURITÉ

VOIRIES

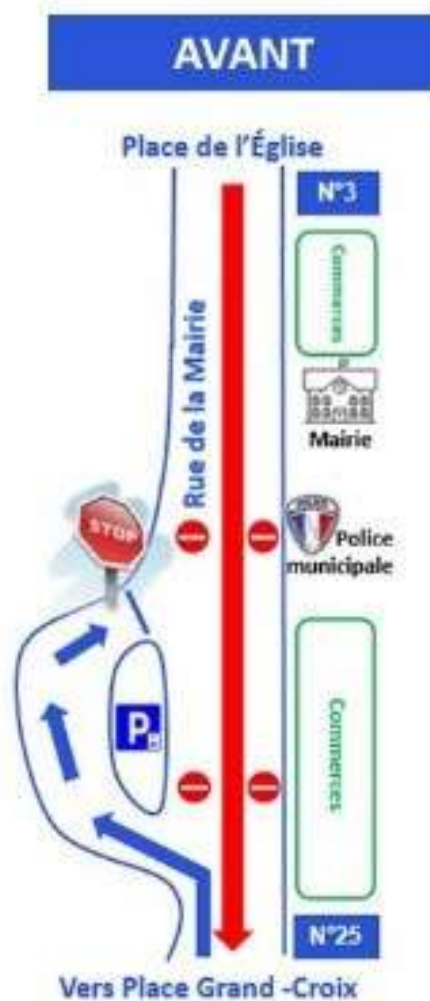


LENTILLY

ECO MOBILITÉ

Du Centre-village vers la gare du Charpenay

Développez vos
**DÉPLACEMENTS
ALTERNATIFS**
au tout voiture



Après de nombreuses concertations à la fois auprès des Lentillois lors d'échanges sur le marché, mais aussi avec les commerçants et les riverains du Centre-bourg, les sens de circulation rue de la mairie ont été modifiés.



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉCURITÉ

VOIRIES

LE NOUVEAU
STATIONNEMENT
RÉGLÉMENTÉ à Lentilly

Présentation **OBLIGATOIRE** du disque
pour les véhicules stationnés dans les zones réglementées

EN ZONE BLEUE

JE GARE MA 
JE METS LE DISQUE BLEU 
En indiquant **mon heure d'arrivée**

Maximum 1h30

EN ZONE ROUGE

JE GARE MA 
JE METS LE DISQUE BLEU 
En indiquant **mon heure d'arrivée**

Maximum 15 minutes

*Pour la qualité de vie de chacun,
respectons les règles*



Zones réglementées de stationnement : bleue, rouge, blanche



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉCURITÉ

VOIRIES

En quelques chiffres

- Une emprise de 5 450 m² réaménagée.
- Dont 1150 m² de surfaces perméables (sablé et pavés à joints engazonnés).
- 180 m² de surfaces plantées.
- 10 arbres conservés.
- 14 arbres tiges ou en cépées plantés.
- 40 arbustes plantés.
- 160 m² de vivaces, graminées et couvre-sols, soit plus de 660 jeunes plants...

+ d'infos : www.mairie-lentilly.fr



Inauguration Centre-Bourg





BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉCURITÉ, SOLIDARITÉ



Installation de radars pédagogiques



ICI LE CENTRE-VILLAGE EST UNE ZONE DE RENCONTRE

Pour profiter des commerces, diminuer le bruit, la pollution et améliorer la sécurité.

- Limitez votre vitesse à 20km/h
- Laissez passer les piétons
- Soyez vigilants

Zone de rencontre Centre-Village

ZONE DE RENCONTRE

Le centre-village est désormais classé zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons et les vélos sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner. Les piétons sont prioritaires partout et pas uniquement sur les passages piétons, les vélos peuvent circuler dans les 2 sens et les véhicules ne peuvent pas rouler au-delà de 20 km/h.

Rue de la Mairie Circulation modifiée



Lentilly, le 22 janvier 2020

Chers riverains,

À compter du 15 janvier, la rue de la Mairie, entre le N° 3 et le N° 25, est en **sens unique de circulation*** pour les véhicules motorisés, dans le sens de la rue Chatelard Dru en direction de la rue de la Planche.

La Municipalité.



Passage en sens unique de circulation

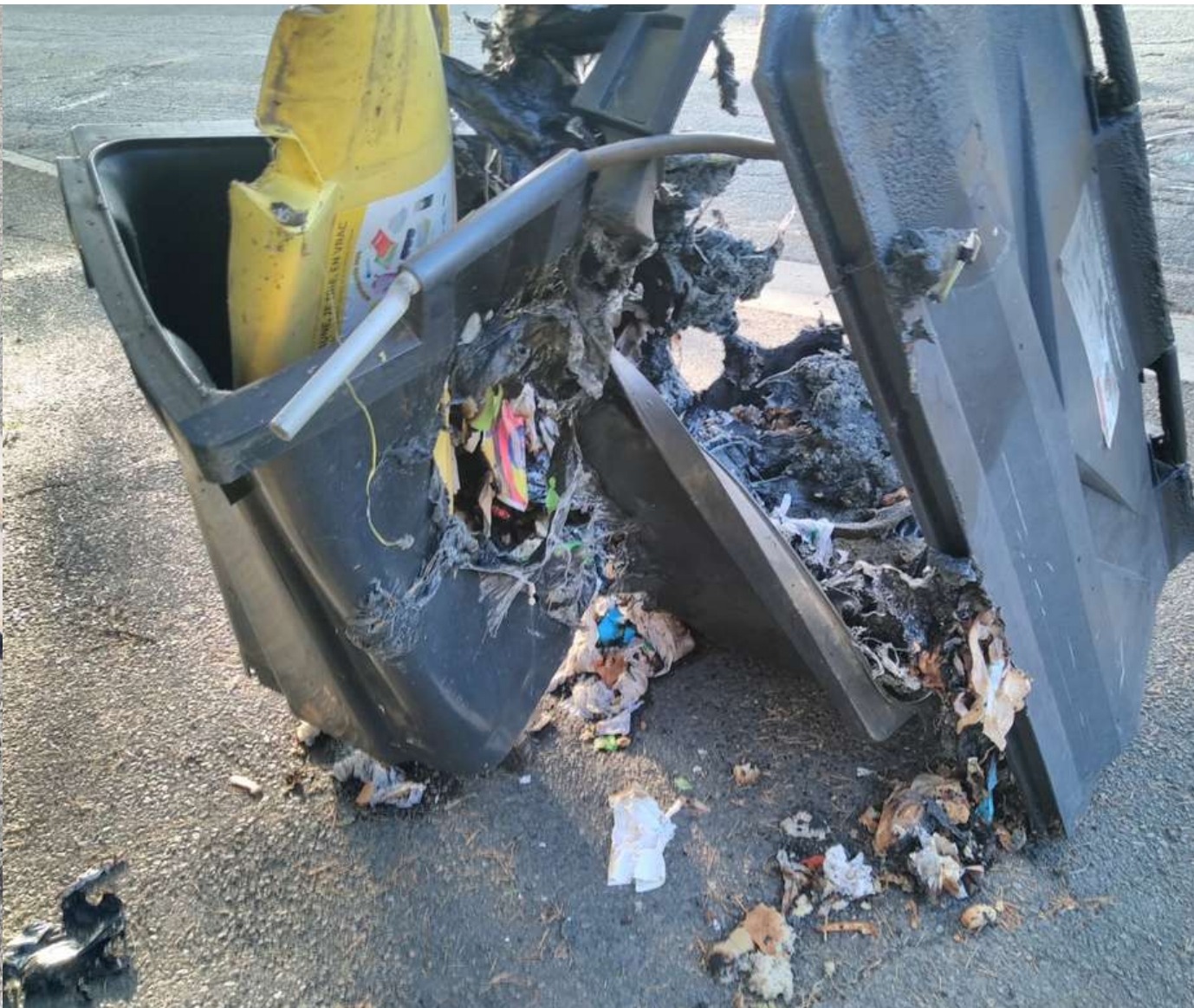
Zones de stationnement réglementée :
zone rouge, bleu, blanche



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SÉCURITÉ



Le vandalisme en images

COÛT TOTALE ESTIMATIF : (À AJOUTER)



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SOLIDARITÉ



Octobre Rose



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

FESTIVITÉS



Séance cinéma en plein air



Saint Patrick



Festivités de Noël



Faites de l'Art



Boum des enfants



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

FESTIVITÉS



Fête de la Musique



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

FESTIVITÉS



Scène ouverte

à Lentilly
HALLOWEEN PARTY LUNDI 31 OCTOBRE
*pour enfants**

BOUM AVEC DJ
ET GOÛTER
D'HALLOWEEN
DE 18H À 20H
CENTRE
D'ANIMATION



Illuminations de Noël
au centre-village


Le Bel Été
à Lentilly
2022
Du 15 mai au 18 septembre



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”



Des saisons culturelles animées et variées, pour toute la famille !



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”

Pourquoi l'action culturelle à Lentilly est-elle volontairement orientée vers la jeunesse ?

Nous avons fait le choix de proposer à la jeunesse des programmes culturels vivants. Ainsi depuis 3 ans le public jeune est invité aux répétitions de nos programmes de théâtre et de musique ; les scolaires participent activement au concours de Lecture à Voix Haute.

Ces formes de participation dotent les jeunes d'atouts tels que renforcement de la confiance en soi, sentiment d'appartenance, développement de la créativité, élargissement des horizons en explorant différentes cultures et modes d'expression.

Ces expériences leur proposent aussi des repères significatifs qui les aident à se construire de manière positive et épanouissante

La culture leur offre une vision élargie du monde, une connexion avec leurs racines, une ouverture d'esprit, une stimulation créative et la confiance nécessaire pour se développer en tant qu'individus épanouis et engagés dans la société.

Le concours de lecture à voix haute en est une belle illustration.



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”



Attente des photos d'Alexandra

Master Class au Jardin des associations

Concert Libera me, Entre deux rives
Concert de musique baroque sacrée Franco-Allemand



Infos & Réservations

Mairie de Lentilly – contact-evenement@mairie-lentilly.fr – 04 74 01 70 49

Concours de lecture à voix haute

Découvrir et s'ouvrir à de nouvelles disciplines artistiques



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”

NOUVEAU



BILLETTERIE EN LIGNE



Saison
Culturelle
2021-22

ACHETEZ
vos billets
EN LIGNE



billetterie-lentilly.mapado.com

Comment ça marche ?

Rien de plus simple, connectez-vous sur
<https://billetterie-lentilly.mapado.com/>
ou via le site de la mairie et laissez-vous guider !
En quelques clics, la réservation est faite !

Nouveau : Newsletter Lentilly *Culture(s)*

La culture, ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis. Afin de renforcer la communication sur les spectacles et l'ensemble des activités de la Culture, une Newsletter "Culture(s)" est désormais proposée; Elle concerne aussi bien les activités des associations que la programmation de la commune. Pour les Lentillois qui souhaitent la recevoir chaque mois, rien de plus simple : **envoyez votre adresse email à Séverine Barthélémy en charge des évènements et de la culture** contact-evenement@mairie-lentilly.fr





Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”

DON & TROC

Afin de renouveler et d'agrandir le stock disponible, la médiathèque lance un appel à don de jeux de société dont vous n'auriez plus l'usage et qui pourraient profiter à tout le monde.

A la demande de plusieurs Lentillois, un « Troc puzzle » va être mis en place à la médiathèque : si vous en avez assez de toujours faire et défaire le même puzzle, c'est le moment de l'échanger...

ATELIERS NUMÉRIQUES

En partenariat avec Orange, la municipalité organise des ateliers numériques **ouverts à tous**, dont le but est de permettre à ceux qui le souhaitent une meilleure maîtrise de leur smartphone.

Ces ateliers auront lieu à la médiathèque :

- mardi 27 septembre de 10h à 11h30
"Débuter avec son smartphone"
- mardi 27 septembre de 14h à 15h30
"Garder le lien avec WhatsApp"
- mardi 4 octobre de 10h à 11h30
"Protéger ses données personnelles"
- mardi 4 octobre de 14h à 15h30
"Découvrir les réseaux sociaux"



Célébration des 10 ans de la médiathèque -> demander par mail à Ralf



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

CULTURE

“Ce qui relie un groupe d'individus, ce qui le rassemble, ce qui est perçu, appris, créé, produit et transmis.”

MÉDIATHÈQUE : UN LIEN DE VIE ET DE RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Médiathèque de Lentilly
10 rue Châtelard Dru - 04.74.72.17.31 - mediatheque@mairie-lentilly.fr

BIBLIO BINGO

Défi lecture du 18 mai au 18 septembre

GRAND JEU DE L'ÉTÉ

Profitez de vos vacances pour participer à notre défi lecture pour enfants et adultes

Nuits de la lecture

20 janvier 2023

La peur

#nuitsdelalecture

www.nuitsdelalecture.fr



BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ENTREPRISES, COMMERCES ET MARCHÉ

Durant l'année 2022, plusieurs porteurs de projets ont manifesté leur intérêt auprès de la municipalité en présentant différentes propositions d'acquisition. Pour clarifier les usages du site, la municipalité envisage de céder dans un premier temps les parcelles bâties à destination d'une ou plusieurs activités économiques.

À ce jour, les différents porteurs de projets doivent réajuster leurs propositions initiales, dans une logique de rachat partiel du site.

La commune pourrait conserver le bâtiment agricole de 1600m² et les parcelles situées sur la commune de Sourcieux-les-Mines et envisager à moyen terme le déploiement d'un projet en faveur de l'agriculture locale.

Aujourd'hui, ce bâtiment est mis à disposition d'une coopérative d'agriculteurs pour le stockage de foin. La modification du PLU étant nécessaire pour la vente de bâtiments à vocation économique, les réflexions se poursuivent pour une décision à prendre dans les prochains mois.

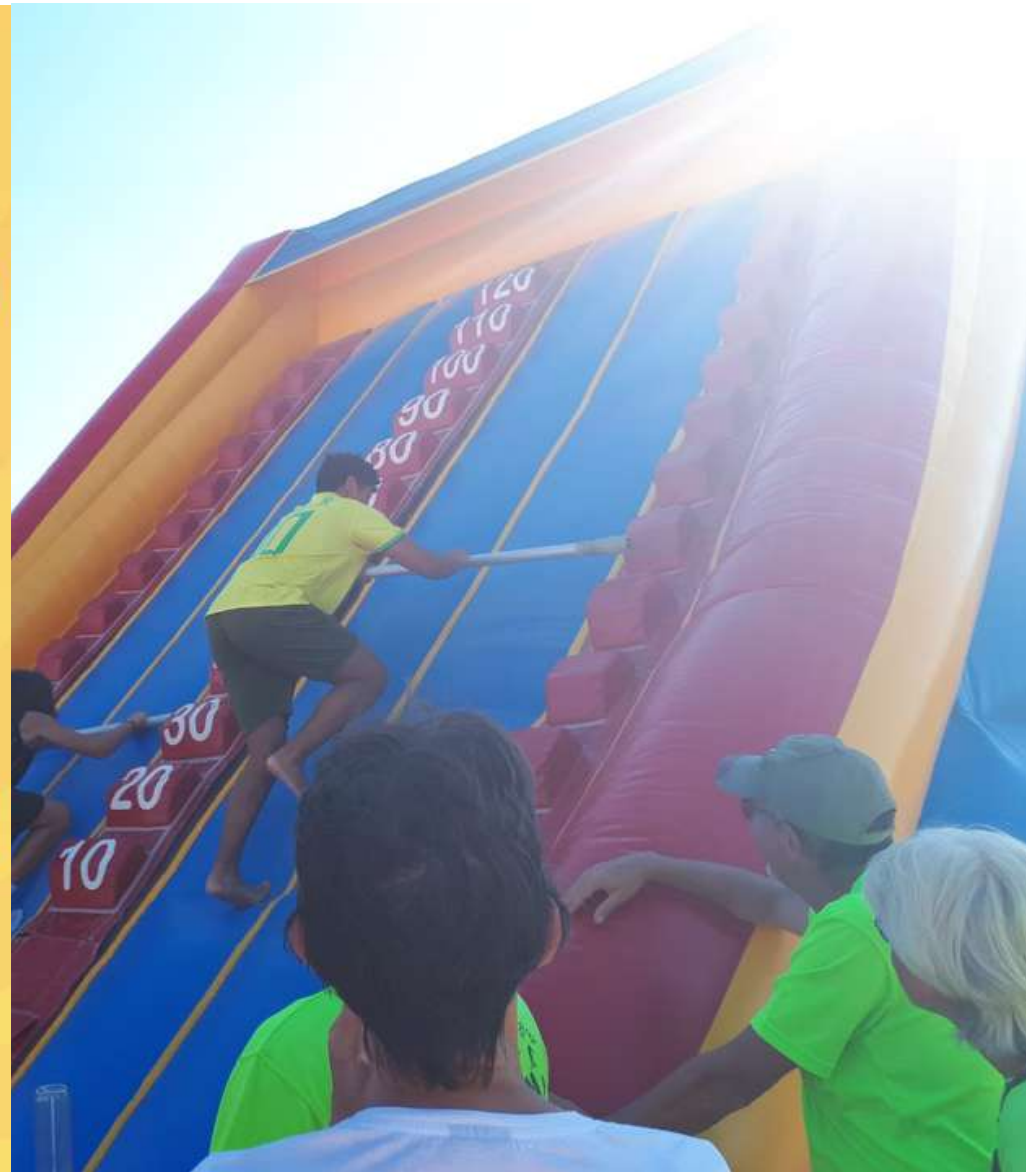




Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SPORT



Nouveau sol au gymnase
Jacques Cœur



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

SPORT



Point sur la rénovation du terrain de football ?

Avancement de l'étude pour l'agrandissement au Gymnase
Jacques Cœur



Un mini-bus mis à disposition des associations ?



Ville de Lentilly

BIEN VIVRE ENSEMBLE À LENTILLY

ASSOCIATIONS



Forum des associations 2022



25 ans du jumelage de Malterdingen



Les associations investissent un nouvel espace dans l'ancienne école. Cette « MDA B » accueille désormais 9 associations dans 7 salles mutualisées. On y trouve 1 salle équipée pour l'apprentissage des langues, 1 pour les activités échecs et jeux, 1 grande salle de réunion, 1 salle pour l'Union des familles, une salle pour les arts.

Un local sanitaire a été aménagé PMR (Personne à Mobilité Réduite) et l'autre transformé en local de lavage.

Un local de stockage sera partagé. Les espaces de circulation sont en cours d'aménagement en partenariat avec deux lycées de filière bois et design.

Nous remercions la société CHATEX qui nous a légué du mobilier pour équiper une zone de convivialité.



PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

MANGER SAIN ET LOCAL



Animations aux jardins partagés LAVAL

Du nouveau dans le pôle scolaire à la rentrée 2023

En septembre 2023, la commune de Lentilly gèrera directement le service Péri-scolaire et le service de Restauration Scolaire des écoles Pré Berger et Clé Verte

Pourquoi ce choix ?

- Pour faciliter le quotidien des parents
- Pour maîtriser la qualité de ces services
- Pour mutualiser les ressources nécessaires à la gestion de ces services
- Pour avoir plus de liberté pour travailler avec les producteurs locaux

Qu'est-ce qui va changer pour les familles ?

- Un seul portail famille pour gérer les inscriptions au service péri-scolaire et à la cantine
- Une seule facture mensuelle détaillée pour les 2 services, payable en fin de mois
- Possibilité de réserver toute l'année en avance et de modifier les réservations en ligne à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone en quelques clics
- Une part alimentaire plus importante (+35%) dans l'assiette des enfants

Qu'est-ce qui ne va pas changer ?

- Les tarifs restent les mêmes à la rentrée 2023
- Les équipes de restauration et d'animation restent également les mêmes
- La commune continue à maîtriser les budgets
- Le paiement 100% sécurisé des services pour les familles



INFOS PRATIQUES

Ouverture des inscriptions au portail famille au mois de juin.

Le service péri-scolaire enverra un courrier explicatif aux familles et organisera des permanences d'aide aux inscriptions en fin d'année scolaire.

Pour toute question, contactez Audrey Hamel : audrey.hamel@mairie-lentilly.fr

+ d'infos sur le site www.mairie-lentilly.fr
(rubrique Écoles et Péri-scolaire)





Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

MANGER SAIN ET LOCAL

RESTAURANT SCOLAIRE

La municipalité met en place un suivi rigoureux du prestataire 1001 repas

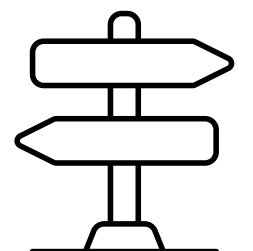


La municipalité met à disposition les comptes rendus de réunion du restaurant scolaire de Lentilly, consultables via le site internet www.mairie-lentilly.fr / Jeunesse / Scolarité / Restauration scolaire.

Attentive à la qualité et aux conditions des repas de nos enfants, la municipalité, en lien avec les associations de parents d'élèves, suit de près, le prestataire pour que les engagements du contrat soient respectés.

Parce que le repas du midi est un moment important pour les enfants et parce que l'avis des enfants et des parents compte, un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux parents d'élèves. Les enfants ont été également interrogés. Les résultats nous permettront de prévoir l'avenir du restaurant scolaire selon vos attentes.

Les services de la mairie et les associations de parents d'élèves (LIPE et FCPE) restent à votre disposition pour toute remarque ou proposition sur le fonctionnement du restaurant scolaire.



Signalétique dans le village pour les agriculteurs locaux



Nouveau maraicher BIO sur le marché



PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

MANGER SAIN ET LOCAL

Et si pour retrouver **LA FORME**, vous vous accordiez un peu de gourmandise !



Amandine Blachon
Diététicienne Nutritionniste

Spécialisée en micro-nutrition
Cabinet diététique
104 chemin des Côtes
Sur rendez-vous : 06 71 68 81 12 / Doctolib

Amandine Blachon, nutritionniste sur la commune vous fait découvrir sa recette favorite de pancake gourmand, idéal pour les petits déjeuners et les collations.

Pour 1 maxi pancake fourré fruits rouges chocolat :

- 50 g farine de blé
- ½ cac levure chimique
- 1 œuf
- 40 ml lait de soja
- 20 g fruits rouges écrasés grossièrement
- 1 cas pépites de chocolat

Mélanger la farine, la levure, l'œuf et le lait jusqu'à obtention d'une texture homogène.

Dans une petite poêle huilée (coco), verser la moitié de la préparation.

Ajouter le chocolat et les fruits rouges, puis verser le reste de la pâte.

Cuire à feu doux et à couvert.

Lorsque les bords se décollent retourner le pancake et poursuivre la cuisson sur l'autre face.

Bonne dégustation !

Avec la sortie du confinement et le début de l'été, les fruits et légumes de saison sont à nouveau sur les étals des marchés, dans nos commerces locaux mais aussi directement chez les agriculteurs de notre territoire.

Pourquoi choisir une alimentation de proximité ?

• **pour les agriculteurs locaux** qui peuvent ainsi sécuriser leur activité et valoriser leur travail ;

• **pour le consommateur** : les fruits et légumes de saison, cueillis proches de la maturité et n'ayant pas subi de longues chaînes de récolte, transport et mise en vente, sont plus adaptés à nos besoins

nutritionnels, plus savoureux et généralement moins chers;

• **pour notre territoire** afin de maintenir une activité agricole dynamique;

• **pour l'environnement** et notre cadre de vie : 25% des émissions de gaz à effet de serre des ménages français sont liées à l'alimentation.

Télécharger le calendrier des fruits et légumes de saison :
www.ademe.fr/calendrier-fruits-legumes-saison

Prochainement, un guide des producteurs locaux sera disponible en mairie ou sur le site
www.mairie-lentilly.fr



Ville de Lentilly

**PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS**

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS DOUX



Aménagements pour les cyclistes au sein de la commune



Initiation aux vélos électriques



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS DOUX



Service de transport les mercredis de marché

Étude de prolongation des TCL jusqu'à Lentilly en cours

EN MARCHÉ VERS L'ÉCOLE ! Et si nos enfants prenaient l'air en allant à l'école ?



Un groupe de travail composé de parents lentillois et d'élus, s'est constitué afin de favoriser de nouveaux moyens de transports doux pour nos écoliers des écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées. L'une des premières concrétisations sera la mise en place de différents circuits de Pédibus dont ceux du secteur centre-village car ils seront les plus rapides à mettre en place. Faire des trajets Domicile-École sans la voiture sera donc bientôt possible si nous parvenons à mobiliser suffisamment d'accompagnateurs bénévoles pour établir des roulements réguliers et qu'ainsi le projet puisse être pérenne.

Tous les Lentillois âgés de plus de 18 ans sont les bienvenus, alors si vous souhaitez devenir acteur, contactez-nous : mission.lentilly@mairie-lentilly.fr



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS DOUX



Dimanche 9 mai

9h30 départ place de l'Église - Vélo parade

Dimanche 23 mai

Centre-village ouvert à tous

**À la découverte du VTT à assistance électrique
avec les Bicyclettes Lyonnaises**

Stand information, animation maniabilité, parcours, balades encadrées

Atelier petite mécanique vélo

avec l'association Zebulon

Aide à la petite réparation, essais de vélos : tandem, pignon fixe, pliant...

Jeudi 27 mai

Jeu de boules 16h à 19h sur inscription

Session découverte du VTT à assistance électrique

« Remettez-vous en selle » avec Laurent Cherbonnel (moniteur VTT agréé)

Le 25, 27 et 28 mai

Animations scolaires avec la prévention routière

Samedi 29 mai

Place de l'Église de 9h à 16h sur inscription

8 sorties VTT et route

avec l'association Cycliste de Lentilly et de Lentillois (ACL)

La Passerelle à 15h ou sur YouTube Mairie de Lentilly

Table ronde sur le vélo « Les aménagements cyclables et l'intermodalité avec son vélo »
organisé par le Collectif Écomobilité Brevenne Turdine

+ d'infos www.mairie-lentilly.fr



Animations mai 2021 à vélo



Mise en fonctionnement du Pédibus



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT



Atelier de création de nichoirs



Des cours d'écoles plus vertes et plus ludiques



Trame verte et biodiversité



PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT

**Extinction partielle de
l'éclairage
public**

Réunion publique
Jeudi 13 octobre 19h
La Passerelle

Economisons de l'énergie,
Protégeons l'environnement

Plus d'infos

www.mairie-lentilly.fr

Panneaux photovoltaïques

Évolution de la réglementation à venir

Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, de nombreux Lentillois font le choix de déposer une demande d'autorisation de travaux pour la pose de panneaux photovoltaïques.

Cependant, le règlement du Plan Local d'Urbanisme de 2013 **n'autorise pas, pour le moment, l'installation des panneaux photovoltaïques en surimposition** à la toiture.

L'article 11.5.2 du **Titre VI Aspect extérieur** des constructions du PLU, prévoit que ce type de travaux doit être réalisé en intégration.



Nous souhaitons promouvoir cet élan et lever cette contrainte le plus rapidement possible. Dans cet objectif, nous vous informons qu'il s'agit d'un des axes de la modification n°4 du PLU 2013 présenté au conseil municipal du 14 septembre et dont l'application est prévue fin mars 2023.

Vers une maîtrise des consommations d'énergie

Où porter nos efforts ?

Au vu du contexte actuel, la sobriété énergétique, qui consiste à réduire la consommation d'énergie est dans toutes les têtes.

Ce profond changement d'habitude demande une responsabilisation dans la consommation d'énergie afin de réévaluer la vraie nature de nos besoins, c'est-à-dire dans le choix par exemple pour la collectivité de Lentilly **d'optimiser les consommations de chauffage des bâtiments communaux.**

En effet, la commune, comme les entreprises, ne bénéficie pas des tarifs réglementés pour l'électricité ou le gaz, et les hausses ac-

tuelles affecteront fortement le budget municipal.

Des mesures sont prises cette année pour réduire le chauffage de certains équipements tout en maintenant un niveau de confort acceptable pour les usagers :

- 15° C pour les gymnases
- 19°C pour les bâtiments administratifs et écoles
- 21 ° C pour la crèche et le relais petite enfance

Mis en place depuis le 29 octobre 2022, **le principe d'extinction partielle de l'éclairage public** permettra d'économiser 50% de cette consommation soit plus de 30 000€ par an.



Quels sont les projets à venir en 2023 ?

- Mise en place de programmeurs chauffage en fonction de l'occupation des bâtiments communaux.
- Installation de mousseurs d'eau.
- Changement des menuiseries et régulation du système de chauffage à la mairie et au Centre d'animation
- "Relamping", renouvellement du parc d'éclairage intérieur des bâtiments avec des éclairages "basse consommation".



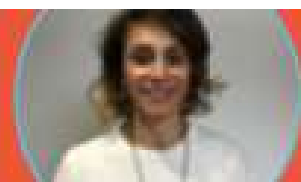
Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT

Bienvenue

à Lara Ruscio qui a rejoint la collectivité le 2 janvier
en qualité de chargée de mission Développement Durable



Recrutement d'une chargée de mission
Développement Durable au sein de la Mairie



MARCHE PROPRE

Une randonnée pour nettoyer notre village
à l'initiative de deux jeunes lentilloises

LENTILLY

5 mai 2019

De 14 à 18 heures

Départ Place de l'Église*

Avec la participation
du Conseil Communal des Enfants (CCE)



*Inscription en mairie avant le 30 avril



DANS LE CADRE DES SEMAINES DES L'ENVIRONNEMENT DE LA CCE



Nettoyage de printemps



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT



Inauguration de deux composteurs

Dans le cadre de la politique de réduction des déchets menée par la CCPA, la commune de Lentilly a installé deux composteurs collectifs :

- **Rue de la mairie** à proximité de la boîte à livres
- **Chemin de Laval**, dans le petit jardin public en face du cimetière.

Plusieurs riverains se sont portés volontaires pour animer ces deux sites. Des événements seront mis en place pour sensibiliser les Lentillois à ce mode de traitement naturel qui n'a aucun impact environnemental et qui permet de générer un terreau de qualité.

Bon à savoir

À partir du 1^{er} janvier 2024, les nouvelles obligations réglementaires nous imposent de séparer les biodéchets (restes de légumes, fruits, etc) de nos Ordures Ménagères (OM).

Ces biodéchets représentent 30% du volume des OM. Leur mise en décharge ou incinération produit du gaz à effet de serre (GES) et représente une part non négligeable des coûts de traitement de nos déchets. Un acte de tri simple permet, à travers la valorisation organique via le compostage, de faire retourner au sol le compost, fertilisant naturel adapté aux besoins agronomiques des sols.



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT

Association des jardins partagés de Laval rouvre ses portes prochainement

2021 signera le grand retour des jardins partagés de Laval. Le temps pour la municipalité de « reconstruire » l'espace (cabanon, toilettes sèches, clôture, pompe à eau, tables et bancs), nous serons bientôt heureux de pouvoir vous accueillir dans ce lieu d'échanges et de convivialité. L'association compte à ce jour 12 adhérents dont 3 membres du bureau. Si vous souhaitez vous inscrire ou vous réinscrire une cotisation de 40 euros par an est demandée pour couvrir une partie des frais liés à l'achat des outils et des semences. Les adhérents peuvent choisir de cultiver une parcelle de 50 m² seul ou à plusieurs ou bien de s'investir sur des parcelles collectives cultivées en commun.

L'association propose uniquement de cultiver en permaculture c'est-à-dire avec le moins de travail du sol possible, sans utilisation de produits chimiques nocifs et sans machines à moteur bruyantes et polluantes. Nous travaillons également sur l'association de plantes pour lutter contre les ravageurs et attirer les pollinisateurs.

i Les inscriptions seront ouvertes prochainement mais vous pouvez d'ores et déjà nous contacter pour plus d'informations : noelle.dhorne@gmail.com / 06 62 73 83 1





Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT



Plantations réfléchies pour avoir un attrait changeant au fil des saisons. Permet l'accueil d'une biodiversité variées et une économie en eau d'arrosage.



Animation compost sur le marché pour sensibiliser au compostage individuel

Entretiens des chemins : analyse de l'état général de chaque chemin et remédier aux anomalies (flaques, ruissellement de sources, dégradation de la surface de roulement...)

Rénovation du centre d'animation prévue et pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture

Optimisation des éclairages par des LED pour réduire le coût des consommations



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT



Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

Tout particulier pourra se brancher sur la borne et ainsi recharger son véhicule électrique avec 3 possibilités :

- L'utilisateur peut se doter d'un badge SYDER en se connectant sur le site IZIVIA en renseignant le code promotionnel IRVE69. Il faut qu'il prouve qu'il habite sur le territoire du SYDER. Les frais pour la première année et l'envoi de la carte SYDER sont de 15 euros, puis le renouvellement annuel est de 10€. Avec ce badge, l'utilisateur bénéficie d'un tarif préférentiel de charge de **0.24€/kWh consommé**.

- Le SYDER a signé des accords d'itinérance avec d'autres opérateurs de mobilité comme freshmile, chargemap et IZIVIA sur ces bornes de recharge. Aussi, si l'utilisateur possède un de ces badges, le tarif sera de **0.34 €/kWh consommé**.

- Enfin, si l'utilisateur n'a aucun badge mais uniquement une carte bleue et un smartphone, en scannant le QR code, il paiera **0.44 €/kWh consommé**.

+ d'infos

<https://www.mairie-lentilly.fr/>





PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

VILLAGE VERT

GESTION DES DÉCHETS

Tri des déchets : La Municipalité devient exemplaire

La mairie de Lentilly a lancé un processus pour améliorer sa gestion des déchets :

- Tous les agents de la commune ont été sensibilisés au tri avec des sessions de formation en collaboration avec la CCPA et Suez.
- Des poubelles de tri ont été installées dans la mairie et certains bâtiments publics.

- Six bacs supplémentaires pour la récupération des textiles ont été mis en place sur la commune fin 2020.
- Des sacs pour le tri ont été mis dans les poubelles doubles du parc de la médiathèque. Un recensement est en cours pour compléter les poubelles sur l'espace public et adapter au tri celles qui peuvent l'être.

- Le nombre de bacs poubelles de la mairie va prochainement être réduit et optimisé (bacs spécifiques pour les cartons en lieu et place des bacs jaunes) pour générer des économies et réduire le montant de la redevance spéciale versée annuellement à la CCPA.





Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

PATRIMOINE



Rénovation de la cabane de vigne

Monument aux morts

Les inscriptions figurant sur le monument aux morts, situé place de l'église étant devenues de plus en plus difficiles à lire. Elles ont fait l'objet d'un nettoyage par nos services techniques avant la cérémonie du 8 mai. La lisibilité a été ainsi nettement améliorée.

Merci à nos services techniques pour cette action menée avec efficacité.





Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

PATRIMOINE



Nouvelle plaque géodésique à l'initiative de l'association
des Vieilles Pierres Lentilloises



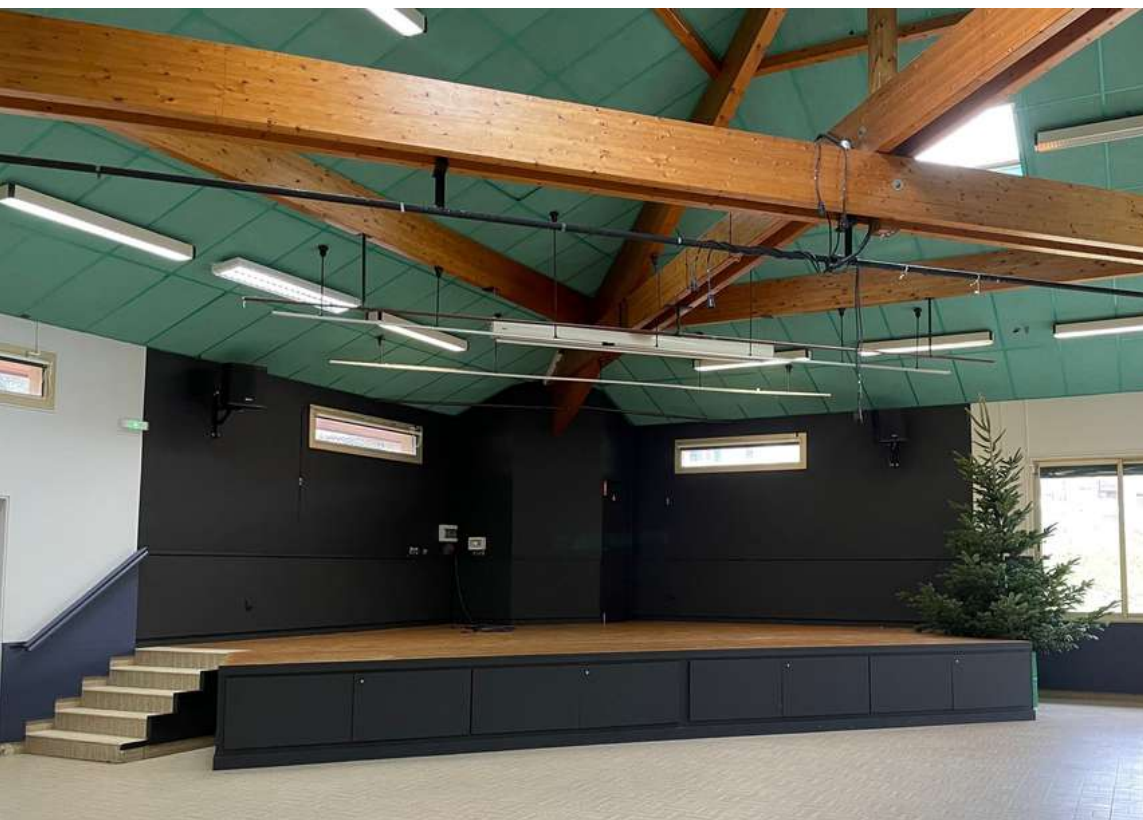
Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

CADRE DE VIE



Accueil des nouveaux Lentillois 2022



Rénovation du Centre d'Animation



Inauguration du nouveau
Centre Bourg



Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

CADRE DE VIE

Zoom des dernières réalisations du Centre technique municipal



Végétaux florifères plantés par le service des espaces verts à l'école élémentaire Le Pré-Berger (droite), Peinture à l'école maternelle La Clé Verte (gauche).

Rénovation des bâtiments

Après le centre d'animation c'est au tour des vestiaires du gymnase Daniel-Rebillard de faire peau neuve. Les agents du centre technique ont profité de l'arrêt des activités sportives pour rénover les peintures des vestiaires et du hall.

Un grand merci à eux !





Ville de Lentilly

PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

SERVICES AUX LENTILLOIS

NOUVEAU SERVICE Carte d'identité et Passeport en mairie

Nous vous avons annoncé dans le bulletin municipal du mois d'avril, la possibilité d'ouvrir un service de Carte d'identité et de passeport. Nous avons le plaisir de vous confirmer que c'est chose faite, la mairie de Lentilly sera prochainement équipée d'un dispositif de recueil permettant d'effectuer les créations et renouvellements des cartes d'identité et passeports.

Le service devrait être opérationnel au mois d'octobre.

Les rendez-vous se prendront soit sur le site de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr/>), soit par le biais de notre site internet.

Attention les plages horaires pour la prise de rendez-vous ne sont pas encore ouvertes.

Les jours et horaires, ainsi que toutes informations utiles seront diffusées prochainement via nos différents supports de communication.



Réouverture de la Poste



DISPOSITIF CNI
/ PASSEPORT





PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS

SERVICES AUX LENTILLOIS

NOUVEAU

Le planning du conseiller numérique évolue !



Accompagner
Sensibiliser
Soutenir



Le conseiller numérique est présent sur les temps d'ouverture de l'Espace France services du Pays de L'Arbresle.

LUNDI, MARDI JEUDI ET VENDREDI
DE 8H30 À 12H30

MERCREDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H

Le plus

Le conseiller numérique peut se déplacer sur les communes de la CCPA sur demande.

Solidarité Emplois : privilégiez l'emploi local



L'association intervient sur 13 communes de l'ouest lyonnais, dont Lentilly, ayant pour mission principale d'aider toutes les personnes recherchant un emploi, mais aussi d'aider les entreprises du secteur à recruter localement.

Solidarité-Emplois suit chaque candidat à l'emploi à travers un accompagnement personnalisé et de proximité : écoute, émergence d'un projet professionnel, aide à l'élaboration d'un CV percutant et de lettres de motivation, stratégie de recherche, constitution d'un réseau, informations sur les formations adaptées, services ciblés en fonction des besoins, proposition d'offres d'emploi locale.

Solidarité-Emplois aide les employeurs à finaliser leur offre d'emploi et assure leur publication sur une plateforme dédiée : <https://placeauxemplois.net> et propose aux candidats répondant le mieux aux critères de l'employeur à faire acte de candidature auprès de ces derniers.

En quelques chiffres : sur les 12 derniers mois c'est 830 candidats suivis (**74 par le site de Lentilly**), 400 retours à l'emploi dont 300 pérennes (chiffres minimum suite à retours des candidats), 600 postes publiés (**58 par le site de Lentilly**).

+ d'infos : Permanences à Lentilly le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison des Associations avec ou sans rendez-vous et accueil téléphonique au 04 37 46 07 79.

APPEL A BENEVOLES

L'emploi vous préoccupe, l'emploi vous tient à cœur. Venez rejoindre notre équipe de Lentilly ! Dans une ambiance de travail sérieuse et conviviale, devenez bénévole en apportant vos compétences. Prenez contact avec **Rachelle CHARDIGNY** Conseillère en Insertion Professionnelle au 04 78 44 82 95 les après-midi de 14h à 17h

Ouverture du guichet unique via l'application Neocity





**PROTÉGER ET AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
ET LE BIEN-ÊTRE DES LENTILLOIS**

SERVICES AUX LENTILLOIS

Un **guichet électronique** ouvert pour tous

Pourquoi un guichet unique ?

Le guichet unique est un service municipal destiné aux Lentillois, dont la finalité est la simplification des procédures de demande par un seul et même outil simple et rapide.

Vos demandes ou alertes envoyées sur cette application, seront immédiatement transmises aux services de la mairie concernés, quel que soit le sujet :

- Voirie-Propreté
- Eclairage public
- Espaces verts & Environnement
- Bâtiments publics
- Police municipale
- Urbanisme
- Enfance Jeunesse & Vie scolaire
- Accueil – État civil – Elections – Cimetière
- Location de salles
- Associations
- Culture – Évènements
- Médiathèque
- Commerce – Économie
- Boîte à idées
- Autres

BON À SAVOIR

En parallèle de ces outils numériques, les agents de l'accueil à la mairie restent à votre disposition pour recevoir vos demandes et les enregistrer sur cette plateforme unique.



UN NOUVEL ÉLAN DÉMOCRATIQUE

RESTAURANT SCOLAIRE

Avis consultatif

Aujourd'hui, la restauration scolaire du Centre de Loisirs et des écoles maternelle et élémentaire publiques est régie par une société privée liée par un contrat de concession.

Ce contrat arrivant à échéance fin août 2023, nous interviewons les restaurants scolaires des communes alentour et étudions

les différents modes de gestion possibles pour les enfants.

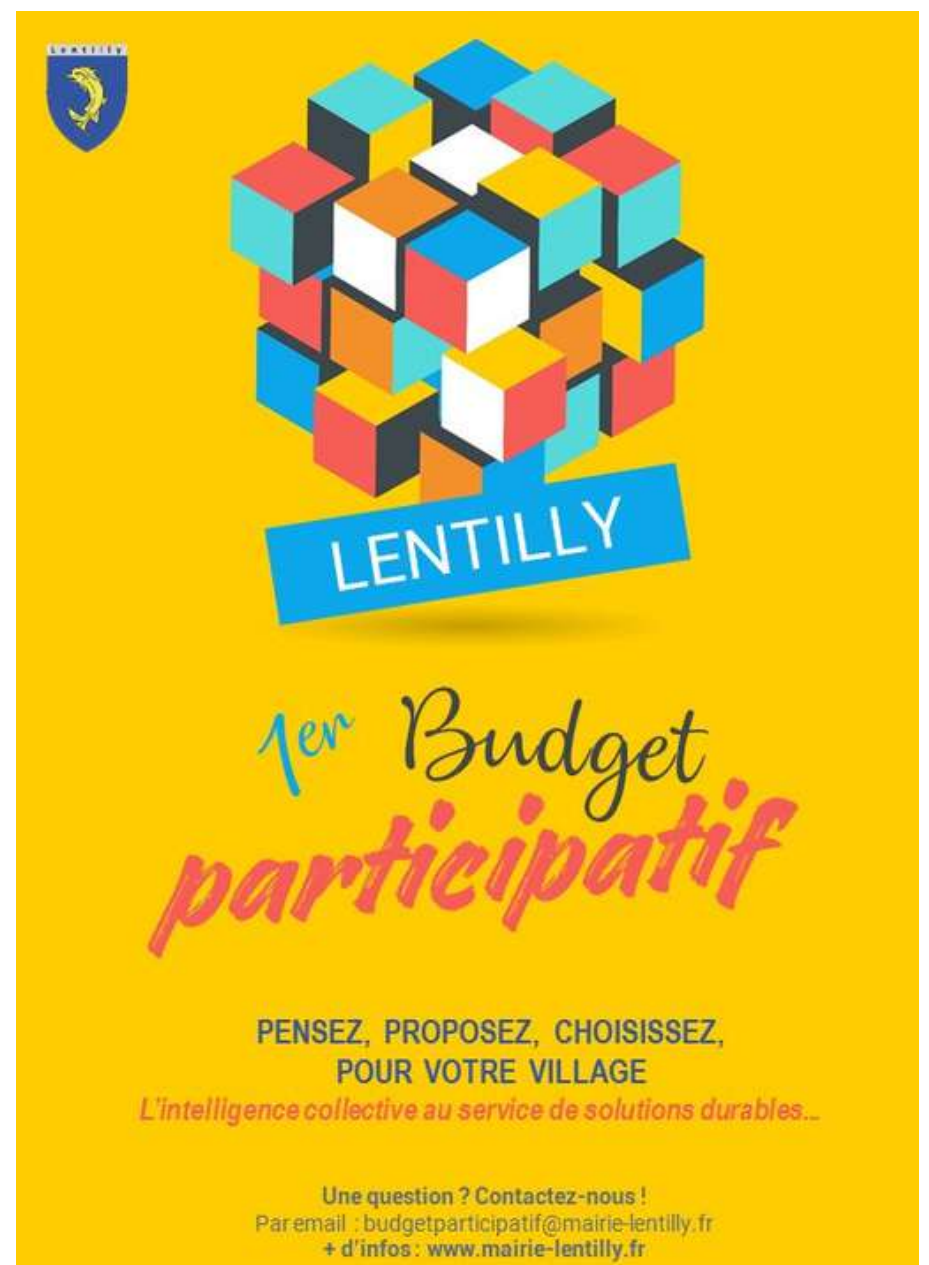
Pour compléter cette étude, nous avons été à la rencontre des Lentillois et les avons consulté pendant les mois de mai et de juin : avancée de l'étude avec les membres du groupe de travail du restaurant scolaire, échanges avec le conseil des sages, les enfants du CCE, les parents à la sortie des écoles publiques, informations aux conseils d'école élémentaire et maternelle ainsi qu'une réunion publique organisée le 29 juin dernier à La Passerelle.



Nous vous donnerons ensuite rendez-vous à la rentrée pour rendre compte de la décision qui aura été prise après cette étude détaillée et cette grande consultation.



Conseil de quartier



1er budget participatif



Ville de Lentilly

UN NOUVEL ÉLAN DÉMOCRATIQUE

Consulter régulièrement les Lentillois à l'exemple du devenir du kiosque ou de la sécurisation de la RN7

Créer des groupes de travail : culture, festivités, mobilité, pédibus...



Forum mi-mandat 2023

S'appuyer sur le Conseil Communal des Enfants, le Conseil des Jeunes et comité des Sages



QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

PLU

Mieux comprendre le PLU en 4 questions

Le PLU c'est quoi déjà ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un ensemble de documents qui définissent les grandes orientations d'aménagement du territoire et d'utilisation des sols. Toute demande de travaux ou de permis de construire, doit être conforme au PLU.

Le PLU applicable à ce jour est le PLU voté en 2013, avec une modification en cours (N°4) et parallèlement une révision générale du PLU lancée le 4 novembre 2020.

Quelle différence entre la révision générale du PLU et la modification du PLU ?

La révision du PLU et la modification du PLU sont 2 procédures distinctes permettant d'en modifier le contenu. La révision du

PLU est une procédure de refonte majeure d'évolutions, alors que la modification du PLU concerne des modifications limitées de règlement et d'adaptation du zonage pour des projets spécifiques et d'intérêt général.

En quoi consiste la modification N°4 du PLU 2013 qui est en cours ?

La modification du PLU est une procédure plus rapide par rapport à la révision. Suite à la suppression par l'État en 2014 du COS (Coefficient du bâti), de nombreuses réalisations ont transformé le paysage de notre commune. Pour mieux encadrer les projets d'habitat collectif et la surface des constructions sur les parcelles, nous souhaitons modifier le règlement en limitant l'imperméabilisation des espaces urbains et en préservant la trame verte. La commune a donc engagé la procédure de modification N°4. Ces modifications portent uniquement sur des adaptations réglementaires. Le zonage et les OAP (Orientation d'Aménagement Programmé) ne seront pas modifiés.

Quand la révision générale du PLU sera-t-elle terminée ?

La révision générale du PLU est une procédure longue qui neces-

site de refaire entièrement le document avec plusieurs phases : concertation, enquête publique et approbation par les autorités compétentes. Depuis le 4 novembre 2020, le PLU est en cours de révision pour répondre aux exigences de l'État sur le développement de l'habitat, en particulier social, et répondre aux enjeux climatiques et de développement durable.

La révision générale d'un PLU se déroule en plusieurs étapes :

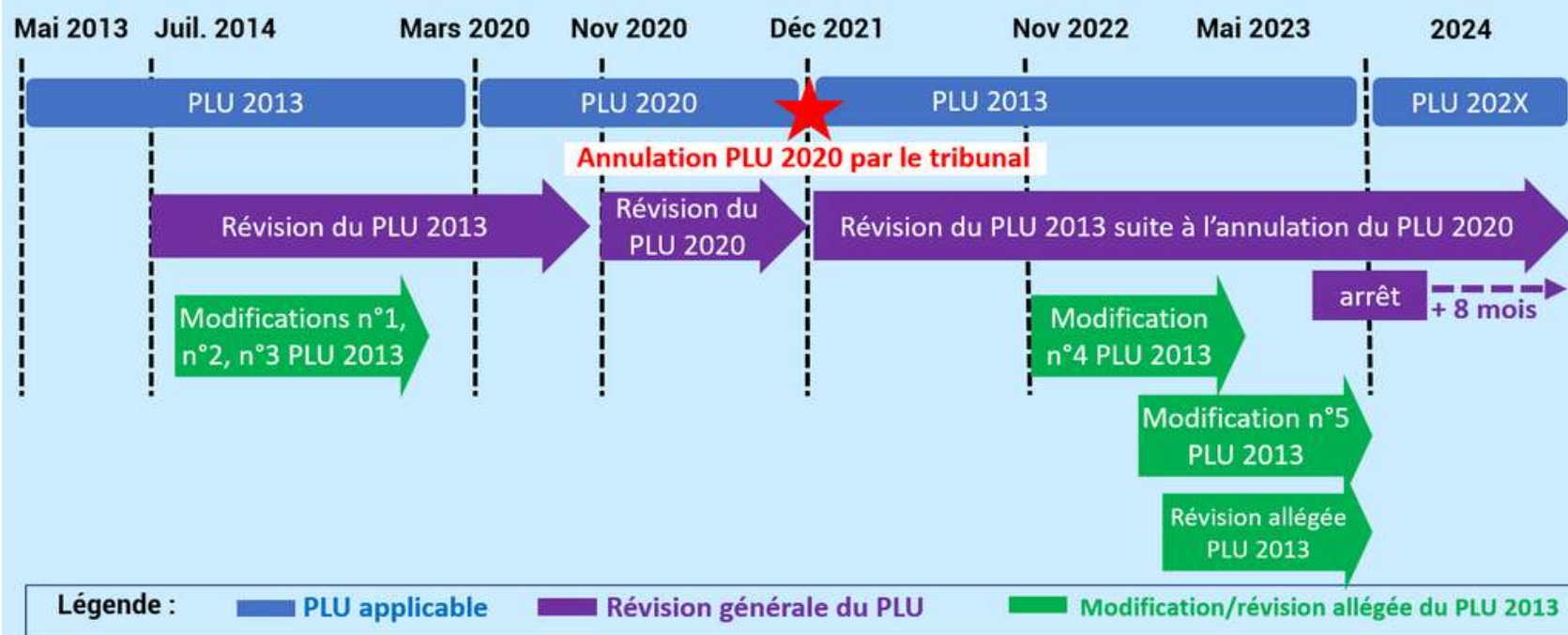
1/ La phase de diagnostic a été réalisée et présentée aux Lentillois/ partenaires au second semestre 2021.

2/ Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a fait l'objet d'un débat lors du Conseil municipal du 25 janvier 2023.

3/ La phase suivante, c'est-à-dire la traduction réglementaire (règlement, zonage, OAP), est en cours et devrait permettre d'aboutir au lancement de la phase d'arrêt et de validation du projet de PLU, fin 2023 ou début 2024.

En savoir + : www.mairie-lentilly.fr (rubrique PLU)

Mieux comprendre le PLU





QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

PLU

PROJET DE PARC HABITÉ "COEUR VILLAGE" Où en est-on ?

La municipalité a à cœur de répondre aux exigences actuelles en termes d'urbanisme, de développer son attractivité et son engagement dans la démarche environnementale.



C'est dans cette optique que le projet d'aménagement du parc au cœur du village est envisagé. Ce parc comprenant une bâtisse est idéalement situé au centre du village.

Le parc de plus de 2 hectares deviendrait ainsi un lieu de vie ouvert au grand public avec une réflexion accrue sur les axes de circulation piéton. La qualité environnementale des bâtiments sera au centre du projet avec la préservation de la biodiversité et une attention particulière sera portée sur le remplacement des arbres puisque pour chaque arbre abattu (46 parmi les 358 existants), 2 seront replantés, soit 92 arbres. À noter que l'ONF a d'ores et déjà identifié 15 arbres morts et 63 arbres à renouveler dans les 10 ans. Pour ce faire, la municipalité

doit réviser son PLU afin d'autoriser le projet. Le projet consisterait en la création de 120 logements sur 3 ou 4 niveaux, dont la moitié en logements sociaux, permettant ainsi de répondre en partie à la loi SRU. Ces logements en accession ou locatifs et à destination d'un public sénior ou à mobilité réduite permettrait ainsi de bénéficier des atouts de la commune et d'un accès facilité aux commerces, gares... Un parking souterrain avec une part de stationnement pour les commerces sera créé pour une meilleure circulation au quotidien. Il permettra donc un stationnement facilité aux horaires de pointe dans le village.



Une concertation publique sera ouverte pour permettre aux habitants de s'exprimer sur leurs envies et besoins (fontaines, jeux, bancs...). Toutes les propositions seront les bienvenues. Nous vous invitons à participer à ce nou-

veau projet qui donnera une nouvelle dynamique à notre village.

Important : la municipalité n'a pas les moyens financiers d'acheter ce parc au prix demandé. Les propriétaires ont retenu la société Vinci Immobilier pour ce projet qui permettrait la rétrocession à l'euro symbolique du parc à la commune en permettant la construction de logements nécessaires aux Lentillois. L'équipe municipale y voit deux avantages : répondre aux exigences de plus de 300 logements sociaux imposés par l'Etat et offrir aux Lentillois un parc en plein cœur du village.



Ce projet ne sera réalisable qu'avec l'adhésion des Lentillois. Les personnes opposées à ces constructions sur ce site pourront proposer des alternatives en identifiant d'autres secteurs du centre bourg pour accueillir ces 120 logements et contribuer ainsi à la demande imposée par les Services de l'Etat (loi SRU).



QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

PLU

Annulation de l'approbation du PLU 2020 et retour au PLU 2013



Comme l'avait anticipé la municipalité en juillet 2020, le PLU adopté le 5 mars 2020 juste avant les élections municipales souffrait d'un certain nombre d'irrégularités.

Dans ces conditions, le conseil municipal avait voté son retrait le 31 juillet 2020, dans l'objectif d'éviter l'insécurité juridique des futures décisions en matière d'urbanisme.

Cependant, les services de l'Etat, défavorables à ce retrait, avaient saisi le juge des référés du tribunal administratif, qui avait décidé de rendre de nouveau le PLU 2020 applicable en attendant un jugement du tribunal au fond.

La municipalité avait pris acte de la décision, et lancé la révision du PLU 2020 en novembre 2020 avec un calendrier resserré visant un nouveau PLU applicable début 2023.

Or, dès le vote du PLU en mars 2020, des particuliers avaient engagé une action en justice pour le faire annuler. **Le tribunal administratif a rendu son verdict**

pour ces recours le 9 décembre 2021. Ce jugement décide d'annuler la délibération du conseil municipal du 5 mars 2020 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Lentilly, pour 2 motifs :

- le projet de PLU comportait des modifications apportées suite à l'enquête publique, dont l'origine de ces modifications n'a pas été établie (notamment : changement de zonage de 5 parcelles au lotissement Pré Martin)
- les conseillers municipaux n'ont pas disposé d'informations suffisantes sur les modifications apportées au PLU après l'enquête publique, ce qui a rendu la procédure irrégulière.

Par conséquent, depuis le 9 décembre 2021 (date du jugement du tribunal administratif), le PLU précédent adopté en 2013 est de nouveau applicable. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'impact de cette décision sur les modalités d'instruction des dossiers d'urbanisme en cours.



QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

PLU

LOGEMENTS SOCIAUX À LENTILLY

La commune mise sous procédure de « constat de carence »



Depuis le 28 décembre 2020, la commune de Lentilly est mise sous « constat de carence » de logement sociaux par les services de l'État.

Cette procédure induit 2 conséquences :

- Le droit de préemption urbain est transféré aux services de l'État,
- L'amende SRU augmente de 10%

Cette procédure est la conséquence d'une production insuffisante de logements sociaux pour la période 2017-2019 et du non-respect du contrat de mixité sociale signé en 2017.

Depuis son élection en juin 2020, Nathalie Sorin, maire de Lentilly, travaille dans un esprit de confiance et de collaboration avec les services de l'État afin de rattraper le retard de construction.

Le futur PLU permettra justement de mettre en cohérence les orientations d'aménagement et de programmation avec le contrat de mixité sociale.

La procédure de constat de carence est inconfortable mais nous souhaitons rassurer les Lentillois. Les relations entre la mairie et les services de l'État sont très positives, nous travaillons dans un esprit gagnant-gagnant pour honorer nos engagements en termes d'aménagement sur la commune et répondre aux exigences de l'État.

Pour information, l'État exige une production de 146 logements sociaux sur la commune d'ici fin 2022. Bien que le droit de préemption urbain soit transféré aux services de l'État la commune travaille en pleine

collaboration avec ces services pour pouvoir maîtriser les projets de construction.



#TRANSPARENCE

Le courrier de mise en procédure de « constat de carence » et les échanges entre Mme Le maire et les services de l'État sont disponibles sur le site internet de la mairie (www.mairie-lentilly.fr / rubrique actualité / loi SRU).

Vous pouvez également revoir l'intervention de Mme le maire sur le sujet lors du conseil municipal du 13 janvier : RDV sur la chaîne YouTube [mairie de Lentilly](https://www.youtube.com/mairie-lentilly) / conseil municipal du 13 janvier / avancer jusqu'à 1h35.



Ville de Lentilly

QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

PLU

LA RÉVISION DU PLU, C'EST PARTI !



RÉUNION PUBLIQUE LANCEMENT DE LA REVISION DU PLU

Le mardi 6 avril à 20h

Le cadre de travail et le processus seront présentés en détail

En raison du contexte sanitaire, cette réunion sera diffusée en direct sur Youtube "Mairie de Lentilly" (lien disponible le jour J sur le site www.mairie-lentilly.fr)

Soyez nombreux à vous connecter !



Découvrez tout ce que vous devez savoir sur la révision du PLU dans le numéro spécial distribué avec votre bulletin municipal !



UN ÉLAN DÉMOCRATIQUE



Eric Polny
Adjoint à la solidarité et à la sécurité (1er adjoint)



Alexandra Goudard
Adjointe à l'enfance, jeunesse et vie scolaire (2ème adjoint)



Hervé Chavot
Adjoint aux sports (3ème adjoint)



Mélodie Burkhardt
Adjointe à la communication, animation du village et démocratie participative (4ème adjoint)



Robert Desseignet
Adjoint aux finances et administration générale (5ème adjoint)



Virginie Chaverot
Adjointe à l'économie de proximité, aux déplacements et référente CCPA (6ème adjoint)



Philippe Grimonet
Adjoint à l'aménagement du territoire (7ème adjoint)



Magali Rogel
Adjointe aux espaces naturels, agriculture et biodiversité (8ème adjoint)



Thierry Magnoli
Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments, voirie, éclairage public et autorisation urbanisme



Richard Surloppe
Conseiller délégué à la culture



Yann Frachisse
Conseiller délégué au développement durable



Agnès Cibiel



Julie Médina



Virginie Babic



Christian Ponsonaille



Martine Dimino



Gérard Caprini



Delphine Le-Huu



François Toulat



Lise Monnier



Frédéric Fort



Hélène Nogues-Brunet



Claude Charnay

Conseillers municipaux de l'équipe majoritaire



Christian Parisot



Jean-Louis Bancel



Nicole Papot



Lucas Cante



Sylvie Hacquart

Conseillers municipaux de l'équipe minoritaire



QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

CADRE DE VIE

La 5G se déploie sur Lentilly

Il y a actuellement 6 sites sur la commune où se situent des antennes du réseau mobile. Un pylône près du chemin du Pré Long sur l'autoroute A89 pour des antennes Orange avec la 2G, 3G et 4G, un pylône sur la route de Charpenay pour des antennes Free avec la 2G, 3G, 4G et 5G, un pylône à la gare de Charpenay pour des antennes d'Orange avec la 2G, 3G et 4G, un dans le clocher de l'Eglise pour des antennes de Bouygues avec la 2G, 3G, 4G et 5G et des antennes d'Orange avec la 2G, 3G et 4G, un pylône sur le Crêt de Montcher avec des antennes de SFR avec la 2G, 3G, 4G et 5G, un pylône au Guéret près de la D7 avec des antennes Orange avec la 2G, 3G, 4G et 5G et des antennes Free avec la 2G, 3G, 4G et 5G.

Il y a aussi des projets en cours : Free est en train d'installer des antennes 2G, 3G, 4G et 5G dans un ancien moulin situé sur le chemin du Haut Poirier, Orange a le projet d'installer des antennes 5G sur leur pylône de la gare de Charpenay et sur le clocher de l'Eglise. Il y a aussi une demande Bouygues pour un pylône sur le Crêt de Montcher avec des antennes 3G, 4G et 5G et une demande Free qui désire aussi installer un pylône près de la gare de Charpenay.

Bien que la mairie n'ait pas de pouvoir de police en ce qui concerne le déploiement du réseau mobile, l'équipe municipale met tout en oeuvre pour concilier les besoins d'accès aux services mobiles des Lentillois, la santé de tous, l'esthétique de nos paysages et les intérêts financiers de la commune."



Ville de Lentilly

QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

CADRE DE VIE



Installation de tables de pique-nique et lampadaire solaire sur le site du parcours santé et du bike park



Aménagement d'aire de jeux



QUEL AVENIR POUR LENTILLY ?

FINANCES

BUDGET 2021

Une année de transition

Compte tenu des importants investissements réalisés depuis 2018 dans un contexte de crise sanitaire et de stabilité des recettes de fonctionnement, l'objectif a été de :

- Maintenir le niveau des services offerts à la population
- Atteindre un autofinancement suffisant pour assurer l'entretien du patrimoine, la rénovation des bâtiments et les projets d'investissements de notre plan de mandat qui sera présenté aux Lentillois en octobre 2021
- Maintenir, voire accroître, l'épargne de gestion indispensable pour assurer notre capacité d'investissement

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET CONTRIBUTIONS = 530 000 €

